

## Vivre un été avec le Christ !

### Édito

Serait-il trop audacieux d'affirmer que le Seigneur nous attend en vacances ? Non ! Au détour d'une rencontre, d'une lecture, d'un chemin débouchant sur une petite chapelle ou d'un apéritif familial, il est là et se montre à celui qui garde le cœur disponible et l'âme éveillée. Le Christ partage notre présent et se réjouit de tout ce que nous vivons sous son regard. Il bénit aussi ces temps que nous prenons pour nous reposer et nous détendre, lui qui a dit à ses disciples « Venez à l'écart et reposez vous un peu » (Marc 6,31) ... après leur avoir montré lui-même l'exemple, endormi sur un coussin dans la barque en pleine tempête ! (Marc 4,38). Cet été peut être le moment de prendre ces temps de repos et de détente nécessaires à notre vie, Dieu nous y attend et veut y prendre part. Il est bon de ralentir le rythme effréné de nos vies cadencées par des emplois du temps chargés et un quotidien souvent plus préoccupé qu'occupé, avouons-le.

Pour cela, pourquoi ne pas mettre en place un rythme de prière de vacances ? Nous pourrions commencer chaque jour en trouvant un peu de temps pour Dieu, ou pour nous reposer en lui au cours de la journée et ainsi, nous détendre réellement l'esprit et le cœur.

Nous sommes également invités à cultiver l'émerveillement et la gratitude pour ce que nous vivons et que Dieu nous donne. Cet été sera l'occasion de voyages, de rencontres, de nouveauté qui sont toujours habités par la présence du Dieu des surprises. Il répand ses dons pour nous et nous pouvons nous émerveiller de chacun d'eux. Que c'est reposant !

Et enfin, saint Thomas d'Aquin nous encourage aussi à mettre en pratique l'eutrapélie pendant nos temps de détente. Il s'agit de la vertu du sage qui sait se détendre et jouer de manière vertueuse : « il est bon que le sage se relâche de temps en temps » ! A condition, bien sûr, qu'il veille à demeurer en présence de Dieu et que ces divertissements restent ordonnés à la règle de la raison.

Comme le disait saint Jean-Paul II dans *Laborens exercens* « L'homme doit imiter Dieu lorsqu'il travaille comme lorsqu'il se repose, étant donné que Dieu lui-même a voulu présenter son œuvre créatrice sous la forme du travail et sous celle du repos. » (n°25). Bonnes vacances donc, sous le regard de Dieu, dans l'émerveillement, la gratitude et l'eutrapélie !

Soeur Karol Joseph  
Communauté des sœurs de Saint-Jean de Vichy

## Intentions de prières du Saint-Père

### Juillet

#### Pour la formation au discernement

Prions pour que nous apprenions à être toujours plus en mesure de discerner, pour choisir des chemins de vie et rejeter tout ce qui nous éloigne du Christ et de l'Évangile.

### Août

#### Pour une cohabitation pacifique

Prions pour que les sociétés où la cohabitation est difficile ne succombent pas à la tentation de l'affrontement pour des motifs ethniques, politiques, religieux ou idéologiques.



► À retrouver sur [www.prieredupapefrance.net/intentions-2025/](http://www.prieredupapefrance.net/intentions-2025/)

## 60 ans pour la restauration du diaconat permanent !

60 ans ! 60 ans que le diaconat permanent est restauré, par le concile Vatican II. Année après année, le diaconat permanent trouve sa place dans notre Eglise, et plus particulièrement dans notre Eglise bourbonnaise. Par leur investissement et leur participation à la vie de l'Eglise paroissiale ou diocésaine, les diacres permanents font partie du paysage de notre Eglise et participent activement à faire grandir le peuple de Dieu. La présence des diacres dans notre diocèse apparaît comme une chance et comme une aide pour participer au ministère de la communauté. La grâce sacramentelle donne aux diacres la force nécessaire pour servir le peuple de Dieu dans la « diaconie » de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium (*Lumen Gentium* §29).

60 ans ! Nous avons marqué cet anniversaire, à l'occasion d'une messe d'actions de grâce, le 29 septembre 2024, et par une exposition itinérante. Celle-ci retrace l'histoire du diaconat permanent depuis son origine jusqu'à nos jours et présente le diaconat d'aujourd'hui, en Bourbonnais. Exposition très appréciée, qui sera passée dans toutes les paroisses de notre diocèse à l'issue de cette année pastorale, et qui aura participé à mieux faire connaître le diaconat permanent.

60 ans ! C'est important de regarder vers le passé, mais aussi pour construire l'avenir. Nous sommes aujourd'hui 24 diacres permanents dans notre diocèse ... et demain ?

Répondant à un souhait de notre évêque, le comité pour le diaconat permanent travaille depuis 2 ans à préparer l'avenir. Ainsi, au cours de cette messe du 29 septembre, 3 équipes d'interpellation ont été envoyées en mission. Leur but : Présenter le diaconat aux instances ecclésiales (équipes pastorales, EAP, CPP, ...) et leur demander de réfléchir à des personnes qui pourraient être interpellées en vue de rentrer en formation. Mais aussi de prier pour les vocations, et pour que les personnes interpellées aient la liberté de répondre par un OUI, dans la confiance et l'espérance.

Ces équipes viennent de présenter le fruit de leur travail, de leurs rencontres. Et les fruits sont abondants, ce qui devrait permettre de lancer une équipe en discernement à la rentrée pastorale prochaine. Prions pour que ces interpellations trouvent un OUI en réponse, pour pouvoir ordonner de nouveaux diacres dans 5 ans. Que les paroisses aujourd'hui sans diacres puissent en accueillir, et que de nouveaux diacres puissent venir épauler les plus anciens. Plus généralement, que nous ayons toujours à l'esprit cette culture de l'interpellation, que chacun soit ouvert à interpeler, mais aussi à se sentir appelé, à s'engager, comme religieux, religieuse, laïc engagé, diacre, prêtre, ... Cela fait partie de notre prière dominicale.

**Guillaume MARTELLY**  
en charge de la fraternité diaconale



### À la prière de l'Église

#### À Dieu

Les soeurs de l'Alliance vous font part du décès de Soeur Marie-Chantal BLANC, entrée dans la lumière de la Résurrection le 12 mai 2025 à Villersexel (Haute-Saône) à l'âge de 91 ans dont 69 ans de Vie religieuse.



#### Bienvenue

à Marie-Christine et Gérard de ROBERTY !

M. Gérard de ROBERTY revient à Moulins, avec son épouse Marie-Christine, après plusieurs années passées au diocèse de Soissons.



O F F I C I E L

## NOMINATIONS

au 1er Septembre 2025

M. l'Abbé Jean-Philippe MORIN est déchargé de toutes ses missions au 1er septembre 2025. Il est démissionnaire du Collège des Consulteurs n'étant plus membre du Conseil presbytéral.

### Chapitre cathédral

M. l'Abbé Jean-François DIOUF et M. l'Abbé Yves MATHONAT sont nommés Chanoines du Chapitre Cathédral de Moulins suite aux décès du Chanoine Jean-Paul CHANTELOT et du Chanoine Paul MERCIER.

### Conseil épiscopal

Mme Blandine GAUD est nommée membre du conseil épiscopal.

### Conseil presbytéral

Conformément aux statuts du Conseil Presbytéral du diocèse de Moulins en date du 2 mars 2017, sont membres tous les prêtres de moins de 75 ans en mission dans le diocèse. Sont également appelés par Mgr Marc BEAUMONT, M. le Chanoine Jean-François DIOUF, M. l'Abbé Christian GRAS, M. le Chanoine GILBERT LEPEE et M. l'Abbé André PILLARD.

### Doyenné de Montluçon

#### Paroisse Louise-Thérèse de Montluçon

M. le Chanoine Jean-Pierre MILLET est renouvelé curé de la paroisse Louise-Thérèse de Montluçon pour une durée de trois ans.

M. le Chanoine Jean-Pierre MILLET est renouvelé doyen du doyenné de Montluçon pour une durée de trois ans.

M. le Chanoine Jean-François DIOUF, ayant atteint 75 ans, est renouvelé prêtre coopérateur de la paroisse Louise-Thérèse de Montluçon pour un an renouvelable.

#### Paroisse Saint-Mayeul de Tronçais

M. l'Abbé Kerabet HARUTYUNYAN est renouvelé curé de la paroisse Saint-Mayeul-de-Tronçais pour une durée de trois ans.

#### Paroisse du Bon Pasteur

M. l'Abbé Pascal MONTAVIT, en accord avec l'évêque de Fréjus-Toulon, est nommé administrateur de la paroisse du Bon Pasteur pour une durée de un an. Il collaborera étroitement avec l'EAP qui participera pleinement à l'exercice de sa charge.

#### Paroisse de la Sainte-Famille

M. l'Abbé Joseph TOURE est prolongé dans sa mission d'administrateur de la paroisse de la Sainte-Famille pour une durée de un an jusqu'à l'issue de son premier contrat fidei donum. Il continuera à collaborer étroitement avec l'EAP qui participera pleinement à l'exercice de sa charge.

### Doyenné de Moulins

#### Paroisse Notre-Dame-de-Moulins

M. le Chanoine Claude HERBACH est renouvelé curé de la paroisse Notre-Dame de Moulins pour une durée de trois ans.

M. le Chanoine Claude HERBACH est renouvelé doyen du doyenné de Moulins pour une durée de trois ans.

M. l'Abbé Fernando CORREIA est renouvelé prêtre coopérateur de la paroisse Notre-Dame de Moulins pour une durée de trois ans.

M. l'Abbé Guillaume LEPEE est déchargé de sa mission de vicaire de la paroisse Notre-Dame de Moulins.

#### Paroisse Sainte-Marie, Mère de Dieu

M. l'Abbé Guillaume LEPEE est nommé curé de la paroisse Sainte-Marie, Mère de Dieu pour une durée de six ans renouvelable.

La paroisse Notre-Dame de Moulins sera en soutien de M. l'Abbé Guillaume LEPEE et veillera à répondre aux demandes qui pourront lui être faites.

### Doyenné rural

#### Paroisse Saint-Léger Sainte-Procule

M. l'Abbé Elias SHAHMIRI est renouvelé dans ses missions en accord avec l'archevêque d'Avignon pour une durée de un an.

#### Paroisse Notre-Dame de l'Alliance

M. l'Abbé Benoît de MASGONTIER est renouvelé curé de la paroisse Notre-Dame de l'Alliance pour une durée de trois ans.





## Services diocésains

### Service diocésain de la Pastorale des Jeunes

M. l'Abbé Guillaume LEPEE demeure responsable de la Pastorale des Jeunes de la paroisse Notre-Dame-de-Moulins et membre de l'équipe diocésaine de la Pastorale des Jeunes pour une durée de un an.

### Formation permanente

M. le Chanoine MOULINET, vicaire général, est nommé responsable de la formation permanente pour une durée de trois ans.

### Pastorale Liturgique et Sacramentelle

M. Pierre MILLE, membre du service diocésain de Pastorale Liturgique et Sacramentelle est nommé responsable diocésain de la formation aux funérailles pour une durée de trois ans.

### Commission diocésaine d'Art sacré

M. le Chanoine MOULINET, vicaire général, est nommé responsable de la Commission diocésaine d'Art sacré pour une durée de trois ans.

### Délégué épiscopal à l'information

M. le Chanoine MOULINET, vicaire général, est nommé délégué épiscopal à l'information.

### Aumôneries d'hôpitaux

#### Moulins

Mme Hélène HAENEN est nommée aumônier du centre hospitalier de Moulins-Yzeure pour une durée de trois ans au 4 novembre 2024.

Mme Joséphine NICOD-HOFFMANN est nommée aumônier du centre hospitalier spécialisé de Moulins-Yzeure pour une durée de trois ans au 6 janvier 2025.

### Aumônerie de prison

#### Montluçon

Mme Viviane DUHAMEL est nommée aumônier de la maison d'arrêt de Montluçon pour une durée de trois ans.

## Enseignement catholique

### Tutelle diocésaine

M. Michel ADRIEN est nommé coordinateur de la tutelle diocésaine pour une durée de trois ans.

### Prêtres accompagnateurs

#### Ecole Notre-Dame de Montluçon

M. le Chanoine Jean-Pierre MILLET est renouvelé prêtre référent de l'école Notre-Dame de Montluçon pour une durée de trois ans.

#### Ecole Saint-Benoît de Moulins

M. le Chanoine Gilbert LEPEE est nommé prêtre référent de l'école Saint-Benoît de Moulins pour une durée de un an.

#### Ecole Sainte-Thérèse de Montmarault

M. l'Abbé Pascal MONTAVIT est nommé prêtre référent de l'école Sainte-Thérèse de Montmarault pour une durée de un an.

#### Lycée Claude Mercier du Mayet-de-Montagne

M. l'Abbé Benoît de MASGONTIER est renouvelé prêtre référent du lycée Claude Mercier du Mayet-de-Montagne pour une durée de trois ans.

**Chanoine François Lavocat**  
Chancelier

**Monseigneur Marc Beaumont**  
Evêque de Moulins





## Quel avenir pour le prieuré clunisien de Souvigny ?

Le site du Prieuré Clunisien de Souvigny, « Fille ainée de l'Abbaye de Cluny » a une histoire plus que millénaire. Elle a été marquée par un fort lien entre le politique et le religieux dès son origine. C'est grâce à une donation d'Aymar ancêtre des Bourbons que la jeune Abbaye de Cluny a pu fonder un prieuré à Souvigny qui va se développer rapidement au fil d'événements fortuits. En premier lieu, le décès à Souvigny du 4ème père Abbé de Cluny, le prestigieux et renommé Mayeul, ami de nombreux rois et grands du monde à son époque. Il sera enterré à Souvigny et fera rapidement l'objet d'une vénération populaire forte. Puis la décision du 5ème Père Abbé de Cluny, Odilon de se faire enterrer auprès de son prédécesseur, son père spirituel, à Souvigny qui devient dès lors un haut lieu de pèlerinage et de vie clunisienne et chrétienne de l'Europe.

Ce pèlerinage mettra en avant la volonté qu'a eu Odilon pendant son abbatiat d'œuvrer pour la paix des vivants et des morts. Pour ce faire il agira auprès des puissants de son époque pour les faire adhérer à des pactes de la Paix de Dieu, à la mise en place d'une trêve de Dieu contraignante qui régira les conflits armés sous peine de sanctions religieuses. Ce sera aussi la création de la fête des morts le 2 novembre pour le repos de l'âme des défunts. On voit bien ici le lien fort entre pouvoir spirituel et le pouvoir temporel constitutif de ce site clunisien.

L'importance spirituelle du lieu va être accompagnée dès lors par un développement important du bâti du prieuré tant pour l'église prieurale que pour l'ensemble du prieuré pour la vie monastique. Cette évolution se fera en plusieurs phases à partir du XIème siècle jusqu'à la révolution française.

Ces extensions successives de l'immobilier, ainsi qu'un financement, seront toujours au fil des siècles accompagnés en partie, par la famille des Ducs de Bourbons, des Rois et des bulles d'indulgence du pape (ss Dom Chollet), de nombreux mécènes mais aussi par les fruits des pèlerinages. Le site de Souvigny pleinement « Fille Ainée de Cluny » au fil de l'histoire, devient un haut lieu de la vie du réseau de l'ordre de Cluny, participant pleinement au rayonnement intellectuel, artistique et culturel de celui-ci.

Au XIVe siècle, les Bourbons souhaiteront y être enterrés. Souvigny devient une de leur nécropole. Là encore c'est un choix qui ancre ce site comme un lieu où le politique et le spirituel sont liés.

Dans le développement du site de Souvigny on note quelques grandes périodes. Ainsi au XIVème siècle le Duc Louis II fera édifier la Chapelle Vieille. Au XVème siècle entre 1424 et 1454 des travaux d'envergure furent initiés par Dom CHOLLET, dont entre autres, l'agrandissement du transept, la rénovation de la façade, la réfection du chœur, l'installation de vitraux et enfin la création de la Chapelle Neuve.

Malheureusement la période révolutionnaire sera fatale à l'ensemble des sites monastiques et particulièrement à l'Abbaye de Cluny et à ses Prieurés dont Souvigny au moment même où un renouveau est lancé sur ce prieuré avec notamment de grands travaux d'embellissements (aménagement de la sacristie, création d'un nouveau maître

autel, une nouvelle façade...) mais aussi l'apport d'éléments liturgiques exceptionnels comme l'orgue Clicquot, l'antiphonaire.

Du 19ème siècle jusqu'à la fin du 20ème siècle le site s'endormira et tombera dans un certain oubli. Il faudra attendre l'aube du 21ème siècle pour que de nombreuses voix se fassent entendre pour sortir ce site de sa léthargie. Pour le millième anniversaire de la mort de Mayeul, se déroulera à Souvigny un important colloque qui engendrera la naissance de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens qui portera en 2021 la candidature du réseau des sites clunisiens pour son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le site de Souvigny en est un des fleurons car il allie une qualité patrimoniale d'exception mais aussi un lieu spirituel toujours vivant et actif sur le plan culturel, artistique et culturel.

Le diocèse de Moulins a racheté le prieuré en 1991. Il a confié la jouissance d'une partie du prieuré, par un bail à loyer, à la mairie (propriétaire par ailleurs de l'église prieurale). Le diocèse entreprendra des travaux de conservation du bâti tel que les travaux de mise hors d'eau et hors d'air du logis du prieur et le réaménagement d'une partie des locaux.

Le 16 mai dernier un pas important a été franchi. L'Etablissement Public de Coopération Culturel « Grand site clunisien de Souvigny » a été créé sous la présidence de Mgr Marc BEAUMONT par M. Claude RIBOULET (Président du Conseil Départemental de l'Allier), M. Michel BARBARIN (Maire de Souvigny), M. Pierre-André PERISSOL (Président Moulins Communauté) et en présence de M. Christophe Noël du PAYRAT (Préfet de l'Allier).

Cette création d'Etablissement Public était en préparation depuis près de deux ans. L'alliance entre l'Eglise diocésaine qui confie son immobilier pour une durée longue de 50 ans et une structure gouvernée par les collectivités territoriales avec en son sein des administrateurs de l'Eglise diocésaine et de l'Etat permettra au Prieuré Clunisien de Souvigny de renaître et d'en faire un haut lieu touristique et spirituel ; chaque partenaire agissant avec ses compétences.

L'objectif est clairement annoncé sur le plan touristique de valoriser un site vivant et dynamique avec un pôle culturel actif marqué par une programmation tout au long de l'année, un musée agrandi qui mettra en valeur l'évocation de la vie clunisienne, l'histoire des Bourbons, l'architecture romane et gothique, la Bible de Souvigny, l'orgue Clicquot...

Par ailleurs, le diocèse avec comme lieu d'ancrage l'Eglise Prieurale rénovée et la maison Saint-Odilon restructurée s'engage à rendre ce sanctuaire de la Paix de plus en plus vivant, au rayonnement croissant, porté par une vraie piété populaire, un développement de l'activité pastorale pour une éducation à la paix. La vie culturelle sera toujours très présente, soutenue par la présence d'une communauté religieuse et d'un Prêtre résidant sur place. Ils assureront l'animation spirituelle et la vie religieuse.

## Festi Famille - Eglise sans frontières

Dimanche 29 juin, le parc ombragé de la maison diocésaine Saint-Paul offrait un cadre idéal à la 3<sup>e</sup> édition de Festi Famille sur le thème « Église sans Frontières ».

Trois beaux témoignages ont illustré l'universalité de l'Église, puis nous avons pu apprécier l'apéritif préparé par les AFC. Un temps pour partager, échanger et rencontrer les mouvements d'Église dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Après un pique-nique réconfortant sous les frondaisons, le grand jeu en équipe « Richesses du Monde » concocté avec brio par le CCFD Terre Solidaire nous a fait voyager et réfléchir.

Lors de la messe pour les vocations, les sonorités africaines ont accompagné une procession des offrandes tout en couleurs.

La journée s'est terminée par un nouveau moment de partage autour d'un verre de l'amitié.

Laissons la parole à une famille venue de Montluçon : « Nous avons passé une excellente journée, le jeu en équipe a permis de rencontrer des personnes très différentes, merci pour toute cette organisation de fou qui mériterait que beaucoup plus de personnes en profitent. »

Rendez-vous l'année prochaine !

**Isabelle et Frédéric Boudet**  
Pastorale de la Famille



## Quêtes impérées

- **6 juillet** : pour les prêtres âgés ou malades
- **15 août** : pour la formation des séminaristes

## Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage des Saintes reliques à Bourbon l'Archambault** : le 7 septembre
- **Pèlerinage LCE à Lourdes** : du 16 au 20 septembre
- **Pèlerinage de Banelle** : le 21 septembre
- **Pèlerinage à Paris** : les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre
- **Festival des Jeunes** : les 15 et 16 novembre
- **Jubilé des Jeunes de la province** : les 22 et 23 novembre à Brioude

## Prochains évènements

- **Les théâtres de Bourbon** : du 1<sup>er</sup> au 30 août  
▶ [www.theatresdebourbon.com/lagenda](http://www.theatresdebourbon.com/lagenda)
- **Nuit des églises** : du 27 juin au 7 juillet
  - vendredi 4 juillet à 21h00 - Souvigny
  - samedi 5 juillet à 17h00 - Mayet-de-Montagne  
▶ <https://www.facebook.com/SacreMontagnArt/>
  - samedi 5 juillet de 19h30 à 22h00, dans toutes les églises de Montluçon
- **Ecole de prières** : du 6 au 12 juillet - MFR Limois
- **Concert Trio Zêta** : mardi 22 juillet à 20h30 - Eglise de Saint-Menoux
- **Réveil de l'harmonium en Bourbonnais** :
  - jeudi 10 juillet à 19h00 - Le Montet
  - jeudi 17 juillet à 19h00 - Bessay-sur-Allier
  - jeudi 24 juillet à 19h00 - Prieurale de Souvigny
- **10<sup>e</sup> Festival d'orgue « Toccatas »** : du 23 au 27 juillet - Cathédrale de Moulins
- **Jubilé des jeunes** : du 28 juillet au 3 août - Rome
- **Festival de l'orgue Clicquot de Souvigny** : samedi 2, dimanche 3, samedi 9 et dimanche 10 août à 19h00 - Prieurale de Souvigny
- **Réunion d'informations sur les LEGS** : mardi 9 septembre, de 14h30 à 16h30 - Bourbon l'Archambault



Date limite d'inscription le 8 septembre 2025  
[www.catholique-moulins.fr/pelerinage-diocesain-a-paris](http://www.catholique-moulins.fr/pelerinage-diocesain-a-paris)

### Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91  
Mail : [pelerinages.moulins@wanadoo.fr](mailto:pelerinages.moulins@wanadoo.fr)  
**Permanences à Saint-Paul** :  
les mercredis de 14h30 à 17h30.

▶ informations détaillées sur le site du diocèse :  
[www.catholique-moulins.fr](http://www.catholique-moulins.fr)

▶ tous les pèlerinages sur le site du diocèse :  
[www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages](http://www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages)